

# GT #1 Parcelles démonstratrices multi-leviers PARSADA Transferts

---

30 mars 2026, CITVB (Beaune)

Participants : Benjamin Alban (CA 71), Agnès Boisson (BIO BFC), Lionel Denoyel (Groupe Oxyane), Elisa Duchemin (Cave cooperative des Hautes-Côtes), Romain Griffon (BVS), Victor Perrachon (CAMB - en visio)

Excusés : Sophie Hanesse (CA 21), Alexia Planchat (Cave cooperative de Lugny), Manon Puton (Bourgogne du Sud)

Animation : Lucile Dianne (Comité des vins de Bourgogne)

## Synthèse des échanges

### Bilan de l'année précédente et contexte du groupe de travail

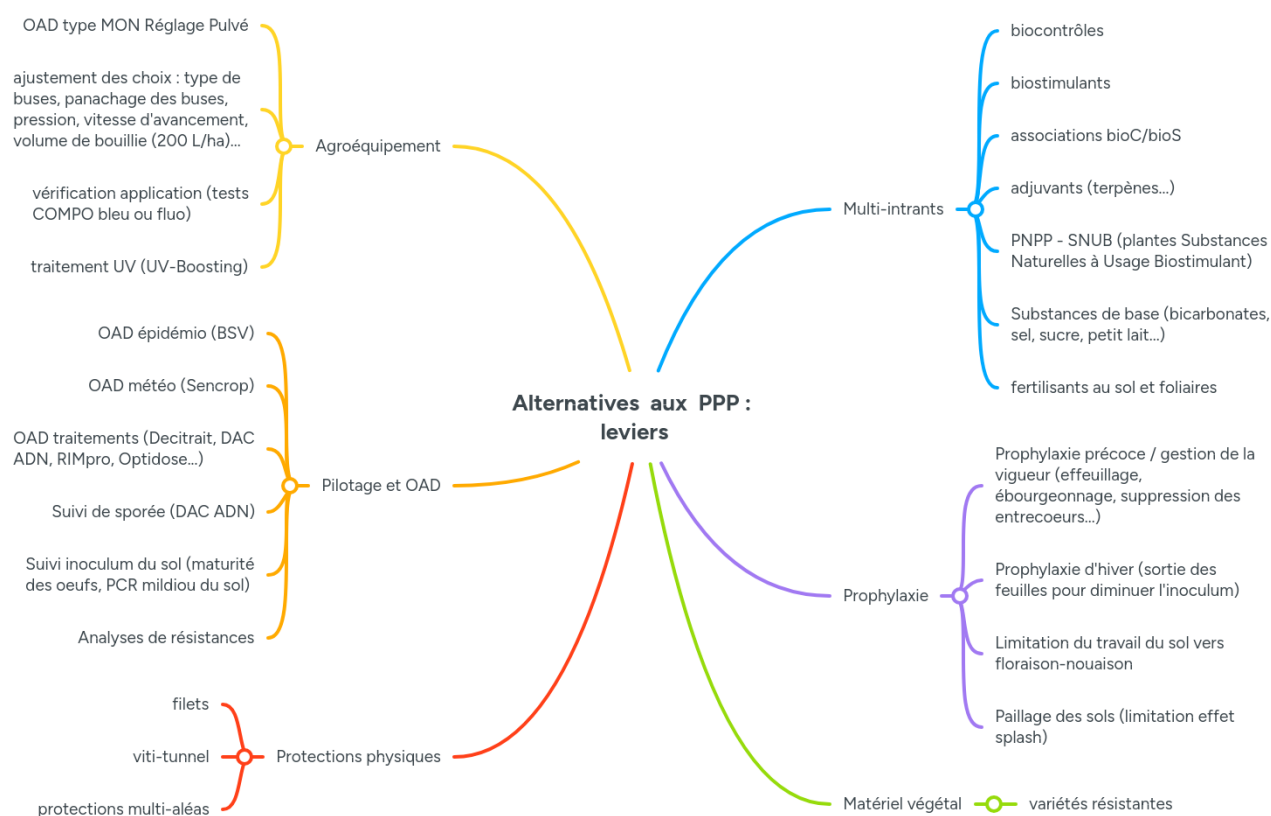
- Un tour de table a permis de partager les satisfactions de l'année 2025.
- Le groupe de travail s'inscrit dans le cadre du projet **Parsada Transfert** (2025-2030) dont l'objectif principal est de massifier le transfert de connaissances vers les viticulteurs et d'accompagner l'évolution des pratiques phytosanitaires, dans un contexte de réduction des substances actives mobilisables pour lutter contre les maladies cryptogamiques (mildiou / black-rot).
- Ce groupe de travail vise à **développer un réseau de parcelles démonstratrices multi-leviers d'ici 2027** et à co-construire la mise en oeuvre opérationnelle de ce réseau entre les différentes structures mobilisées.
- Ce groupe a également pour vocation de **mettre en lumière des enjeux locaux communs entre structures et de partager des références locales**.
- **Principes du groupe** : contribution de chacun dans le collectif, confidentialité des échanges, animation neutre par le Comité des Vins de Bourgogne, besoins des viticulteurs comme fil rouge du groupe.

### Exemples inspirants

- **Exemple du plan mildiou de Bordeaux** (2023-2025), à l'origine de Parsada Transferts : il inclut des expérimentations sur le cuivre, les biocontrôles, la mesure de sporée aérienne, le monitoring des résistances aux produits phytosanitaires et les réglages de pulvérisateurs, avec un réseau de 41 propriétés et 46 parcelles en 2025.
- **Retours de vignerons (vidéo)** : les viticulteurs participant à ces réseaux apprécient la validation structurée de nouvelles solutions, la force du collectif, et le fait d'être au centre de la recherche de solutions concrètes.  
<https://www.youtube.com/watch?v=2EO1cymCCqw>
- **Portée des initiatives** : un des défis majeurs est la diffusion des innovations au-delà des groupes d'initiés (vignerons expérimentateurs) vers la majorité des agriculteurs.

## Discussions sur les parcelles démonstratives et les leviers techniques

- **Approche** : l'idée est de cumuler plusieurs leviers de lutte contre le mildiou et/ou le black-rot, et de comparer cette modalité multi-leviers à l'ITK classique du viticulteur = **approche "système" ou "démonstration"** (différent d'une approche expérimentale où l'on évalue l'effet de chaque levier, toutes choses étant égales par ailleurs).
- Les essais compareront une combinaison de leviers simples et reproductibles à la pratique habituelle du vigneron.
- **Catégories de leviers** : six grandes catégories ont été identifiées pour réduire les quantités de produits phytopharmaceutiques : agro-équipements, pilotage et OAD, protections physiques, multi-intrants, prophylaxie et matériel végétal.



- **Leviers envisagés par les participants** : intégration de produits de biocontrôle dans l'ITK (en complément d'une réduction de dose de PPP), pilotage par OAD (notamment suivi de sporées), ajustement des cadences selon la pousse du végétal, prophylaxie d'été (effeuillage).
- **Le réglage du pulvérisateur est un prérequis** mais des ajustements sur la pulvé (buses, volume de bouillie, vitesse de roulement...) peuvent également constituer des leviers à tester.
- **Implication des viticulteurs** : les protocoles doivent être co-construits avec les viticulteurs pour être adaptés à leurs contraintes et s'assurer du bon suivi du protocole.
- **Problématique du black-rot** : bien que souvent éclipsé par le mildiou, il reste un sujet important dans certaines zones comme le Beaujolais et progresse dans le Mâconnais. Il est jugé essentiel de ne pas le négliger et il est proposé de

dédier certaines parcelles de démonstration à cette maladie, afin d'anticiper d'éventuels retraits de produits efficaces.

### **Modalités pratiques : recrutement, suivi et budget**

- **Recrutement** des viticulteurs : la stratégie la plus simple à mettre en place est de commencer en année 1 avec des vigneron volontaires (potentiellement issus de réseaux existants), puis d'élargir le cercle les années suivantes. La motivation sera un défi ; il faut insister sur la nécessité d'anticiper les évolutions réglementaires.
- **Suivi des parcelles** : un protocole simplifié est en cours de définition par les 6 régions mobilisées sur les parcelles multi-leviers (Alsace, Bourgogne, Champagne, Cognac, Bordeaux, Sud-Ouest) : une visite des parcelles au minimum toutes les deux semaines pour l'observation des maladies, a minima 4 notations dans la saison aux stades phénologiques clés (notamment floraison, fermeture et véraison). Le nombre d'organes à noter (50 ou 100 feuilles, 25 ou 50 grappes) est en débat pour trouver un équilibre entre précision et faisabilité.
- **Mesure du rendement** : sujet en débat. La pesée est jugée très chronophage, une approche déclarative pour chaque modalité par le vigneron est une piste envisagée. Ce point sera statué lors du prochain groupe de travail.
- **Objectif et financement** : 5 parcelles suivies par chambre d'agriculture (15 au total) et 4 parcelles suivies par d'autres organismes. Une étude budgétaire est en cours pour évaluer la faisabilité d'augmenter ce nombre de 4 parcelles. Financement PARSADA : 5 jours de suivi par an et par parcelle.
- **Prise en charge** : les produits sont à la charge de l'agriculteur ou de la firme si un essai produit est en cours. Aucun dédommagement n'est prévu en cas de perte de récolte mais l'essai peut être arrêté si le risque est trop élevé.

### **Prochaines étapes**

- Pour chaque structure : **identifier des viticulteurs volontaires pour intégrer le réseau de parcelles multi-leviers (mildiou et black-rot)**. S'appuyer pour cela du document "multi-leviers.pdf" envoyé le 07/04 par mail.
- Possibilité de démarrer sur certaines parcelles dès 2026 si les viticulteurs sont prêts** ; dans ce cas, les partenaires concernés doivent communiquer rapidement les parcelles potentielles au Comité des vins de Bourgogne.
- Prochain groupe en juillet** pour faire le bilan à chaud de la saison 2026 et préparer le suivi opérationnel des parcelles en 2027 (cf. sondage envoyé par mail).
- Dans l'attente, **invitation à partager les propositions de parcelles à suivre (avec les leviers mobilisés) à Lucile, qui communiquera l'état d'avancement des travaux au groupe**. Organisation d'une visio possible avant juillet si jugé nécessaire.